

**Nouveau
DALF**

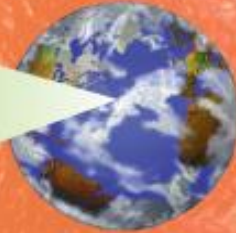
DIPLÔME D'ÉTUDES DE LANGUE FRANÇAISE

RÉUSSIR *Le Nouveau!!* DALF C1-C2 LA PRODUCTION ÉCRITE



LA MÉTHODOLOGIE DE LA PRODUCTION ÉCRITE

- A Repérage
- B Écrémage
- C Plan proposé
- D Distillation
- E Reformulation
- F Production écrite



EXEMPLE

Cadre européen commun de référence pour les langues

24 dossiers

Constantin TEGOS
Alexandra TEGOS

deux niveaux
DALF
C1-C2
autonomie - maîtrise



EDITIONS TEGOS

SOMMAIRE

Avant-propos	p. 3
<u>PREMIÈRE PARTIE</u> Méthodologie de la production écrite de niveau C1¹	p. 7
Dossier N° 1 : "Les voitures classés selon leur propreté / Une toiture végétale contre le CO ₂ "	p. 8
Dossier N° 2 : "Internet 2.0, un eldorado ? / Frénésie de e-commerce"	p. 13
Dossier N° 3 : "Vers un impôt sur l'eau ? / Concilier énergie hydraulique et qualité d'eau"	p. 18
Dossier N° 4 : "Téléphoner avec son Walkman / Un Français sur quatre est accro à Internet"	p. 24
Dossier N° 5 : "Le sponsoring de la mondialisation / Le sponsoring événementiel en Chine"	p. 30
Dossier N° 6 : "Comment on fabrique des obèses ? / La lutte contre l'obésité"	p. 36
Dossier N° 7 : "La télé-réalité : Vérité ? Mensonge ? / Le triomphe de la médiocratie"	p. 43
Dossier N° 8 : "Les femmes qui lisent sont-elles dangereuses ? / A-t-on besoin du féminisme ?"	p. 49
Dossier N° 9 : "Les médicaments moins chers, ça existe / Médicaments : danger"	p. 55
Dossier N° 10 : "Lutter contre le tabagisme : Les cas de l'Italie, de l'Espagne et de la France"	p. 61
Dossier N° 11 : "À quoi rêvent nos enfants ? / Comment on apprend ?"	p. 67
Dossier N° 12 : "Recherche candidats désespérément / Quels métiers recruteront demain ?"	p. 73
<u>DEUXIÈME PARTIE</u> Méthodologie de la production écrite de niveau C2²	p. 79
Dossier N° 1 : "Le Chemin des idées"	p. 80
Dossier N° 2 : "Les Cybermarchands"	p. 86
Dossier N° 3 : "Le Téléchargement"	p. 92
Dossier N° 4 : "Les Nouveaux ados"	p. 98
Dossier N° 5 : "La Cellule familiale"	p. 104
Dossier N° 6 : "Le Business du médicament"	p. 109
Dossier N° 7 : "Les Nouveaux couples"	p. 114
Dossier N° 8 : "La Télé"	p. 119
Dossier N° 9 : "Les Célibataires"	p. 124
Dossier N° 10 : "Le Tabagisme"	p. 129
Dossier N° 11 : "La Journée du 8 mars "	p. 134
Dossier N° 12 : "Le Développement durable"	p. 139

(¹) Méthodologie de la Production écrite - C1:

- Sciences humaines et Lettres (pages) : 8, 13, 18, 24, 30, 36, 43, 42, 49, 55, 61, 67, 73
- Sciences (pages) : 8, 13, 24, 30, 36, 55

(²) Méthodologie de la Production écrite - C2:

- Sciences humaines et Lettres (pages) : 80, 86, 92, 98, 104, 109, 114, 119, 124, 130, 135, 140
- Sciences (pages) : 86, 92, 109, 140

DOSSIER N°1: DALF - Niveau C1

► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE

EXERCICE 1: - Synthèse de documents

Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

Attention : Vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant de mettre deux résumés bout à bout ; vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ; vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

A. REPÉRAGE (Souligner, reformuler les idées importantes et définir les axes d'orientation)

Document n°1

Les voitures classées selon leur propreté

1a. Mesure-phare du Plan climat, l'étiquette énergie pour les véhicules est entrée en vigueur, mercredi 10 mai. Toute automobile neuve mise en vente à partir de cette date doit être présentée avec une vignette précisant son niveau d'émission de dioxyde de carbone (CO₂), en grammes par kilomètre.

Cette mesure mime celle, déjà en vigueur, qui s'applique au gros électroménager. **1b.** Le niveau d'émission de CO₂ des véhicules est décliné en sept catégories, de A (moins de 100 g/km) à G (au-delà de 250 g/km). Selon le classement établi par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), **2a.** seules les petites Smart diesel se situent en catégorie A, avec 90 à 95 g/km. Parmi les motorisations essence, la Toyota Prius (en réalité une voiture hybride), est la mieux notée avec des émissions de CO₂ de 104 g/km (catégorie B). Le niveau moyen d'émissions de CO₂ des véhicules neufs vendus en 2005 a été de 152 g/km - soit **3a.** une très légère baisse par rapport à l'année précédente (153 g/km). En 1995, le même indice se situait à 176 g/km. **2b.** Les constructeurs européens se sont engagés à le faire chuter à 140 g/km d'ici à 2008-2009. **2c.** Un engagement qui semble difficile à tenir.

3b. En apportant une meilleure information aux consommateurs, l'étiquette énergie "devrait contribuer à influencer sur l'offre des constructeurs", a déclaré la ministre de l'écologie et du développement durable, Nelly Olin, mardi 9 mai au cours d'une conférence de presse. **1c.** Ce dispositif d'information sera complété par une taxe additionnelle appliquée à la carte grise dès le 1er juillet 2006.

1c. Pour tous les véhicules mis en circulation depuis juin 2004 dont les émissions de CO₂ sont supérieures à 200 g/km, la carte grise sera taxée à hauteur de 2 euros par gramme entre 200 g/km et 250 g/km et 4 euros par gramme au-delà de 250 g/km. Par exemple, pour un véhicule dont l'indice d'émission de CO₂ se situe à 320 g/km, la surtaxe appliquée en sera de 380 euros.

1c. Parallèlement, un crédit d'impôt de 2 000 euros sera octroyé pour l'achat d'un véhicule neuf dont l'indice d'émission est inférieur à 140 g/km (catégories A, B ou C). Cette somme sera portée à 3 000 euros si l'achat s'accompagne de la destruction d'un véhicule ancien (immatriculé avant 1997). "Dans environ six mois, nous évaluerons l'impact du dispositif", a déclaré Mme Olin. **3c.** Si nous le jugeons insuffisant, nous serons contraints d'envisager de nouvelles mesures." De nouvelles dispositions fiscales sont déjà à l'étude.

Le Monde - 11.05.2006

1. La lutte contre la pollution de l'air s'intensifie

1a. Conformément à la politique écologique et au développement durable, des mesures antipollution sont mises en vigueur pour restreindre les émissions de dioxyde de carbone de toutes les automobiles neuves.

1b. Sept catégories ont été établies en vue de classer les véhicules selon leur niveau d'émission de gaz carbonique, allant du moins au plus polluant.

1c. Des taxes et des allègements fiscaux sont corrélativement prévus.

2. La protection de l'air est un enjeu de taille pour l'industrie automobile

2a. Les modèles de voitures inventoriés aux catégories inférieures constituent la minorité.

2b. Les constructeurs d'automobiles se sont sentis contraints, de leur côté, de réduire sensiblement le taux d'émissions de gaz à effet de serre dans un avenir très proche.

2c. Certes, pour eux, faire chuter le taux de la pollution atmosphérique est un défi à relever.

3. L'amélioration de la situation implique toute la société

3a. Toutefois, un léger saut du niveau moyen d'émission de CO₂ est constaté sur les voitures neuves vendues en 2005.

3b. La sensibilisation et l'information optimale du grand public vont de pair avec la campagne pour la protection de l'environnement.

3c. Le gouvernement évaluera l'impact des mesures en vigueur et, le cas échéant, procédera à une politique encore plus coercitive en la matière.

Document n°2

Une toiture végétale contre le CO₂

1a. Grâce aux techniques développées depuis une quinzaine d'années, il est possible d'installer des toitures végétales pesant entre 50 et 150 kilos le mètre carré à saturation d'eau, soit beaucoup moins que les toitures-jardins, qui nécessitent une hauteur de 1 mètre de terre et pèsent jusqu'à 1 tonne le mètre carré. "Les toitures peuvent être placées sur n'importe quel revêtement étanche, en béton, en acier ou en tôle ondulée", explique Raphaël Lamé, directeur de la société *Le Prieuré*. Les végétaux utilisés sont essentiellement des sedums, plantes de rocaille très résistantes dont il existe plusieurs variétés.

"Le prix varie entre 50 et 100 euros le mètre carré, pose comprise", assure M. Lamé. À ce coût initial devra s'ajouter celui de l'arrosage éventuel, d'autant plus nécessaire lorsque le bâtiment est situé dans une région méridionale, quand le toit est pentu ou exposé au sud. Des kits d'arrosage sont vendus à partir de 1000 euros.

Plus l'inclinaison est élevée, plus la terre a tendance à s'affaisser et moins la pose d'un toit végétal est aisée. Les toitures du sud de la France, avec une pente de 20 à 25 degrés, sont ainsi plus faciles à équiper que celles du nord, dont l'inclinaison atteint 30 degrés.

De nombreux atouts

3a. Dans l'Hexagone, ce marché "connaît une croissance annuelle de 15% à 20% depuis trois ans", indique François Lassalle, directeur du département végétalisation chez Soprema, entreprise leader du secteur. **2a.** La progression du marché est proportionnelle à celle des bâtiments à haute qualité environnementale (HQE), que collectivités et entreprises promeuvent dans le cadre de leurs politiques de développement durable.

Les toitures végétalisées présentent de nombreux atouts : **1b.** elles absorbent les poussières urbaines, limitent les chocs thermiques et régulent les pluies d'orage. Elles constituent également des "puits de carbone" puisqu'elles retiennent le gaz carbonique néfaste à l'équilibre climatique de la planète.

2a. Les collectivités locales en équipent les lycées, gymnases ou locaux administratifs. Les industriels suivent, plaçant des plaques de sedum sur des bureaux ou des hangars. Quelques promoteurs, enfin, choisissent ce type de revêtement pour des logements collectifs.

2b. Le marché des particuliers demeure en revanche limité. M. Lamé reconnaît avoir équipé l'an dernier "20 maisons, toutes réalisées par un architecte". **3b.** Les professionnels espèrent que de futures exonérations fiscales inciteront bientôt entreprises et particuliers à faire appel à eux.

Le Monde - 11.05.2006

1. Les progrès techniques dans l'habitat au service de l'environnement

1a. La possibilité d'installation des toitures végétales ouvre de nouvelles perspectives dans la construction du futur.

1b. Les toitures végétales présentent un grand intérêt écologique et contribuent à préserver l'équilibre climatique du globe.

2. Cette innovation crée des réactions diverses sur le marché de l'immobilier

2a. Le secteur public, les industriels et des entreprises ont déjà procédé à la pose des toitures végétalisées.

2b. Pourtant, les particuliers restent encore frileux vis-à-vis de l'installation des toitures végétales.

3. Des mesures d'incitation à l'installation des toits verts sont nécessaires pour promouvoir le nouveau dispositif

3a. Le marché des toitures vertes progresse à petits pas.

3b. Les professionnels envisagent la situation avec optimisme et escomptent des exemptions fiscales.

B. ÉCRÉPAGE (Re-groupement d'idées et axes d'orientation)

1. → La lutte contre l'émission de CO₂ s'accroît considérablement.

Document n°1 : **1a**

Document n°2 : **1b**

2. → De nouvelles mesures sont mises en place aussi bien dans le domaine de l'automobile que dans l'habitat.

Document n°1 : 1b, 1c, 2a

Document n°2 : 1a, 2a

3. → Mais, le dispositif est plus avancé dans la construction automobile que dans le secteur de la promotion immobilière.

Document n°1 : 2b, 2c, 3a

Document n°2 : 2b, 3a

4. → Pourtant des moyens plus coercitifs sont déjà à l'œuvre pour faire baisser les émissions de gaz carbonique des voitures.

Document n°1 : 3b, 3c

5. → Les professionnels de la construction immobilière ne perdent pas espoir de voir appliquer des exonérations fiscales incitatives.

Document n°2 : 3b

C. PLAN (Étapes à développer)

Thème : L'effort intensif contre la pollution atmosphérique

Raisons : De nouveaux dispositifs écologiques ont vu le jour dans le domaine de l'industrie automobile et de l'habitat.

Arguments :

- Suite à la mesure déjà appliquée aux gros appareils électroménagers, l'État met en marche une nouvelle mesure antipollution, l'«étiquette énergie» pour les voitures.

→ En fait, les constructeurs d'automobiles s'engagent/se mettent à réduire considérablement l'émission de CO₂ des véhicules neufs.

- Toutefois, une information pointue/ponctuelle secondée de dispositions fiscales amèneraient les consommateurs à conditionner l'offre des constructeurs d'automobiles.

→ Ainsi, ceux-ci seraient contraints à remplir leurs engagements.

- À l'instar de l'industrie automobile, la lutte contre le CO₂ s'étend également dans le domaine de l'habitat.

→ C'est le cas des toits végétaux beaucoup plus évolués se posant sur les/au-dessus des immeubles pour offrir de nombreux avantages écologiques.

- Bien que ce marché ait une cote très forte dans les collectivités locales, chez les industriels et les promoteurs, les particuliers ne se montrent pas encore tellement favorables.

→ Mais les professionnels du bâtiment comptent sur des futures exemptions fiscales qui puissent motiver ce public réticent.

Conclusion : Que ce soit dans l'industrie automobile ou dans le domaine de l'habitat, les gens deviennent de plus en plus déterminés à protéger la planète et à s'assurer un avenir de moins en moins risqué.

D. SYNTHÈSE PROPOSÉE (Synthèse d'idées)

La lutte contre le CO₂

Les problèmes de pollution semblent vouloir trouver des solutions grâce à des mesures ponctuelles et incitatives.

Il semble, en effet, que l'industrie automobile ou le domaine du bâtiment se soient largement penchés sur la question et aient trouvé des réponses constructives.

Le but du jeu est de contribuer à faire baisser les émissions de CO₂ par la création de véhicules moins salissants, ou par la pose de toits végétaux plus écologiques.

Ainsi, certains constructeurs automobiles ont déjà intégré cette notion qui s'inscrit comme point primordial du «Plan climat», avec la mise en place d'une «étiquette énergie» depuis mai 2006.

Il en va de même pour les revêtements de façades végétalisés, mieux placés que les toitures jardins, quoique plus facilement adaptables sur les structures méridionales à pente inférieure à 25%.

Néanmoins, le dispositif mis en place pour les véhicules a plus de chance de se concrétiser que pour la mise en place de toitures végétales, puisqu'il se fonde surtout sur des moyens coercitifs et fiscaux : une taxe additionnelle sur la carte grise pour les automobiles plus polluantes, et une remise d'impôts pour l'acquisition d'un véhicule neuf dont le degré de pollution ne dépasse pas les 140 g/km. Et quand bien même ce système ne serait pas assez efficace, d'autres mesures pourraient voir le jour.

Dans le domaine de l'habitat, on espère beaucoup sur la mise en place d'exonérations fiscales afin d'inciter les entreprises et les particuliers à opter pour ce type de revêtement.

EXERCICE 2: - Essai argumenté

Vous écrivez une lettre à la revue «Véhicules-propres» de la fédération des automobilistes pour donner votre avis sur les mesures envisagées contre les émissions de CO₂. Vous écrirez un texte clair et bien structuré d'environ 250 mots.

A. REPÉRAGE (Souligner, reformuler les idées importantes et définir les axes d'orientation)

Cf. → pages 8 - 9

B. ÉCRÉMAGE (Re-groupement d'idées et axes d'orientation)

1. → La lutte contre l'émission de CO₂ s'accroît considérablement. C'est pourquoi une politique à la fois restrictive et préventive est adoptée pour lutter contre la pollution de l'environnement.

Document n°1 : 1a

Document n°2 : 1b

2. → De nouvelles mesures sont mises en place aussi bien dans le domaine de l'automobile que dans l'habitat. Tout particulièrement, les consommateurs doivent être attentifs et vigilants quant à l'application du nouveau dispositif.

Document n°1 : 1b, 1c, 2a

Document n°2 : 1a, 2a

3. → Mais, le dispositif est plus avancé dans la construction automobile que dans le secteur de la promotion immobilière. Ainsi, une légère chute du taux d'émissions de gaz toxiques est à espérer.

Document n°1 : 2b, 2c, 3a

Document n°2 : 2b, 3a

4. → Pourtant des moyens plus coercitifs sont déjà à l'œuvre pour faire baisser les émissions de gaz carbonique des voitures. À cet égard, les grandes marques d'automobile européennes se sont engagées à diminuer le niveau moyen d'émission de CO₂.

Document n°1 : 3b, 3c

5. → Les professionnels de la construction immobilière ne perdent pas espoir de voir appliquer des exonérations fiscales incitatives. En outre, le gouvernement est prêt à concevoir d'autres façons d'intervenir au cas où les mesures se révéleraient insuffisantes.

Document n°2 : 3b

C. PLAN (Étapes à développer)

Thème : Les mesures envisagées pour lutter contre les émissions de CO₂ des voitures neuves

Raisons : Le caractère coercitif des nouvelles mesures antipollution est surtout ressenti chez le grand public.

Arguments :

- Pour affronter le problème de la pollution atmosphérique, le gouvernement a mis en vigueur une série de mesures coercitives.

→ Ainsi, on a établi le classement des voitures selon leur niveau de propreté et on a procédé à des dispositions fiscales.

- Mais, les propriétaires des voitures neuves sont les principaux récepteurs de l'impact du nouveau dispositif.

→ car, il faut faire preuve de vigilance face à l'application des nouvelles mesures.

- À leur tour, les constructeurs automobiles sont contraints de faire chuter le niveau d'émission de CO₂ des véhicules neufs dans un futur très proche.

→ Ils doivent donc relever le défi de la commercialisation des voitures moins polluantes.

Conclusion : La protection de l'environnement est une affaire de tous.

D. REFORMULATION (Synthèse d'idées)

Les nouvelles mesures adoptées par le gouvernement contre la pollution de l'air se révèlent très restrictives. Les contribuables sont ceux qui vont se ressentir le plus de cette politique coercitive. Pourtant, après une légère baisse du niveau moyen d'émission de CO₂ des voitures neuves vendues récemment, le rôle des constructeurs d'automobiles s'avère primordial pour la lutte contre le CO₂. À cet égard, il faut se montrer respectueux de l'environnement et pourvoir le marché de véhicules propres. Le gouvernement, quant à lui, ne doit pas se limiter à des dispositions fiscales. Il est nécessaire qu'il mène une politique de plus en plus stricte vis-à-vis des grands intérêts privés. Car l'air pur est l'apanage de tous.

E. PRODUCTION ÉCRITE PROPOSÉE (Développement final)

Madame Zoé DUBLANC
4, Chemin des Allées Vertes
06000 NICE

Revue Véhicules-propres
Fédération des Automobilistes
(adresse)

Nice, le 10 mai 2006

Objet : Mon avis sur **les mesures envisagées contre les émissions de CO₂**

Monsieur le Directeur de la Revue «Véhicules-propres»,

Je viens de prendre connaissance des toutes nouvelles mesures envisagées contre les émissions de gaz carbonique des voitures.

Je vous avouerai bien volontiers être personnellement inquiète de la tournure très coercitive que prend ce nouveau dispositif.

Encore une fois les consommateurs sont pris en otage, et sont victimes d'une procédure qui devrait en premier lieu et principalement toucher les constructeurs automobiles.

En effet, il faut croire que le gouvernement a bien peu de poids sur ces firmes internationales pour mettre à contribution les simples automobilistes qui vont actuellement être obligés de payer des redevances sur les véhicules qu'ils achètent au nom du sacro-saint adage «pollueurs-payeurs».

Mais ne sommes-nous pas encore une fois les martyres d'une «coalition» entre les pouvoirs publics et les créateurs de voitures, car ce sont surtout ces derniers qui mettent à notre disposition des autos salissantes émettrices de dioxyde générateur du trou de la couche d'ozone.

De toute façon, rien n'empêchera les gros consommateurs de 4X4, de grosses berlines, ou de voitures de sport qui ont les moyens de les acheter, d'honorer la taxe. Ils s'en fichent complètement si leur véhicule pollue plus que les autres. À mon avis, je les vois mal rouler en «Smart», par plaisir de faire une économie d'impôt de 2 000€.

En fait, ce n'est qu'une nouvelle manière de nous ponctionner à la source, sans s'en prendre réellement aux vrais pollueurs !

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'assurance de ma considération la meilleure.

Zoé DUBLANC
(signature)

DOSSIER N°1: DALF - Niveau C2

► MÉTHODOLOGIE DE LA PRODUCTION ÉCRITE

• Article

☞ (cf. page 15 de Réussir le Nouveau DALF-Niveau C2)

Vous rédigerez un article d'environ 700 mots ($\pm 10\%$) pour un magazine de jeunes où vous présenterez les idées et les attentes des adolescents dans le domaine professionnel sous le titre «**Le credo des jeunes : être acteur de sa vie**».

Vous présenterez, dans un texte élaboré, structuré et fluide, les enjeux dans le marché du travail. Vous pourrez choisir certains éléments parmi ceux proposés :

- la précarisation de l'emploi ;
- les écarts se creusent, de plus en plus, au niveau mondial ;
- le manque de réelle volonté politique ;
- l'absurdité des conséquences d'une formidable croissance matérielle incontrôlée ;
- les relations jeunes-entreprises sont empreintes de méfiance, d'incompréhension et de préjugés.

Vous émettrez votre avis sur certaines démarches à conseiller et quelques choix à proposer aux jeunes adolescents. Vous conclurez en ouvrant le débat.

Ne paraphrasez pas les textes proposés. Attention ! Un haut niveau de correction lexicale, grammaticale et orthographique est demandé. Vous devrez également faire preuve d'une étendue lexicale et d'un registre de langue appropriés au type de texte demandé.

L'usage de dictionnaires monolingues français-français est autorisé.

A. REPÉRAGE (Souligner et reformuler les idées importantes)

Document n°1

À ceux qui me demandent si les idées que je lance ici, chronique après chronique, sont parfois mises en œuvre, je citerai le débat sur l'emploi des jeunes. Dans ma chronique publiée dans L'Express du 5 septembre 2005, j'ai proposé de considérer que **1a. tout chômeur en formation et activement à la recherche d'un emploi dans le secteur marchand exerce une activité socialement utile méritant un salaire, sous la forme d'un «contrat d'évolution»**. J'ai montré que cette réforme ne coûterait pas plus cher que les dispositifs actuels d'allocations de chômage, soit, pour résoudre la totalité du chômage des jeunes, 0,5% du PIB. La façon dont, depuis cette chronique, circule cette idée est révélatrice de ce qu'est le débat public aujourd'hui.

La droite comme la gauche, partout dans le monde, pensent que, pour plaire aux consommateurs, les prix de tous les biens, y compris celui du travail, doivent baisser. **1b. -1c. Pour la droite, cela passe par la précarisation de l'emploi**. En France, le Premier ministre propose un «contrat première embauche», qui précarise les emplois des jeunes en réduisant les protections du Code du travail. **Pour la social-démocratie, cela passe par la prise en charge par l'impôt d'une partie du coût du travail productif, ou par la création d'emplois publics aidés tels les «emplois-jeunes», sans utilité productive particulière.**

1d. L'expérience enseigne que ces deux méthodes ne réduisent pas durablement le chômage. Seules créent des emplois durables la qualification des travailleurs et leur recherche active d'un emploi dans le privé. Et ma proposition, qui vise à considérer que la société doit un revenu à tous ceux qui font l'effort de se former et de chercher un travail productif, commence à être reprise, ici ou là, de façon homéopathique.

Jean-Louis Borloo parle d'expérimenter un «contrat de transition professionnelle». François Hollande propose un «contrat sécurité formation», à durée indéterminée, avec un volet formation financé par l'impôt. Dominique Strauss-Kahn parle de «garantie permanente d'activité». Laurent Fabius, d'un «contrat sécurité insertion» qui donnerait aux jeunes sans qualification des droits à un suivi par l'ANPE et fournirait aux entreprises des aides financières pour faciliter le tutorat et inciter à l'embauche en fin de contrat.

1e.-1f. Tous ne parlent d'essayer cette idée que pour les jeunes ; aucun n'a le courage de la poser en principe et d'admettre que se former et chercher un emploi constituent une activité socialement utile. Il faudrait pour cela oser afficher des réalités difficiles : la collectivité a la responsabilité d'être l'employeur de dernier ressort de tous les citoyens. L'ANPE doit céder la place à des organisations nouvelles ayant intérêt à la diminution du nombre de chômeurs. Les chômeurs doivent faire l'effort de chercher très activement des emplois, pour mériter d'être rémunérés.

1g. Telle est la France d'aujourd'hui : une droite qui n'ose pas aller au bout du libéralisme, une gauche qui reste largement étatiste. Et, quand surgit une idée différente, les uns et les autres la reprennent, par bribes, uniquement pour ne pas la laisser aux autres.

L'Express - 02.02.2006

- 1a.** Le «contrat d'évolution» avantage les chômeurs en formation et à la recherche d'emploi.
- 1b.-1c.** Les partis politiques adoptent des mesures antichômage dont l'efficacité est incertaine.
- 1d.** En particulier, pour apporter une solution valable au problème du chômage, il faut des travailleurs qualifiés cherchant un poste dans les entreprises.
- 1e.** La formation des travailleurs et leur engagement pour trouver du travail sont deux opérations d'utilité publique.
- 1f.** Pour ce faire, il vaudrait mieux tenter une restructuration/reconstitution du système de travail où la collectivité doit être le patron en dernière instance de tous les actifs.
- 1g.** Car le manque d'innovation et d'engagement des politiciens amènent à une stagnation sociale.

Document n°2

Voici que commence une année sans enjeux ; ce sont les pires : l'Histoire, comme la nature, a horreur du vide. En 2006, il n'y aura en effet aucune élection importante dans aucun pays dominant ; et pas non plus d'échéance internationale majeure, sinon le premier G8 en Russie et l'élection du successeur de Kofi Annan au secrétariat général de l'ONU.

2a. Et pourtant, les enjeux réels se feront de plus en plus pressants. Les États-Unis affronteront des déficits croissants avec un pouvoir politique de plus en plus faible. L'Europe s'enlisera dans une économie anémique et une démographie suicidaire, et l'euro apparaîtra de plus en plus comme un masque illusoire des déséquilibres économiques du continent. La Chine s'imposera comme le financier de l'Amérique et un concurrent redoutable de l'Occident dans les secteurs de pointe. L'Inde surgira comme la nouvelle superpuissance, acteur plein et entier de l'économie mondiale. Plus du tiers de la population de la planète vivra au-dessous du seuil de pauvreté et, en nombre croissant, des gens s'entasseront dans des bidonvilles. Le terrorisme, qui se nourrit de la pauvreté, se manifesterà de plus en plus, en particulier dans l'Asie musulmane. En Irak, les conflits entre les trois entités du pays finiront de défaire son unité factice. L'approche de la paix entre Israël et la Palestine intensifiera la rage des extrémistes. Le régime syrien aura du mal à terminer l'année. La marche de l'Iran vers l'arme nucléaire s'accélénera. Le contrôle des gisements de gaz et de pétrole de l'ancienne Union soviétique provoquera des tensions de plus en plus fortes. En Afrique, le sida finira de détruire de nombreux États, laissant des millions de femmes et d'enfants à l'abandon.

2b. De plus, le monde vivra, cette année encore, l'absurdité des conséquences d'une formidable croissance matérielle incontrôlée : des dérèglements climatiques de moins en moins contestables, des déserts de plus en plus envahissants, des pandémies de plus en plus menaçantes. Les parrains de l'économie criminelle, qui opèrent dans les jeux, la drogue, la prostitution et l'esclavage de toutes natures, plus puissants que bien des chefs d'État, se doteront des mêmes armes que les terroristes, pour mettre l'économie légale et la politique à leur service, comme ils le font déjà en Amérique latine. **2c. Il deviendra chaque jour plus évident que la mondialisation désordonnée du marché ne s'accompagne pas de celle de la démocratie.**

2d. Et pourtant, tous les moyens, technologiques et matériels, existent pour régler ces problèmes. Seule manque la volonté de les affronter. Devant l'évidente contradiction entre la lâcheté du politique et les urgences du monde, le maître mot de l'année 2006 sera donc celui d'«impatience». **2e. Les plus jeunes, en particulier, comprendront qu'ils sont les principales victimes de cette tyrannie de l'immédiat.** Des chefs d'État seront poussés à la démission, des élections auront lieu plus tôt que prévu, des émeutes et des révolutions bouleverseront l'agencement trop tranquille d'un calendrier politique paresseux. On ne s'ennuiera pas.

L'Express - 05.01.2006

- 2a.** L'humanité doit relever de vrais défis économiques, politiques, sociaux et climatiques.
- 2b.** De plus, elle subira les effets néfastes du développement matériel démesuré.
- 2c.** Et elle s'apercevra jour après jour que mondialisation du marché ne rime pas avec démocratie universelle.
- 2d.** Toutefois, la volonté d'affronter les urgences du monde relève de la force motrice de toute action/initiative.
- 2e.** Les jeunes vivront, a fortiori, les répercussions des bouleversements mondiaux.

Document n°3

«L'état de jeune, c'est un passage, une maladie dont on guérit», déclarait la présidente du Medef, Laurence Parisot, il y a quelques jours, dans les colonnes de *La Tribune*. D'après ce diagnostic, Sophie Talneau, 28 ans, serait donc malade. Ou, au mieux, en voie de guérison... Auteur, en 2005, du livre grinçant *On vous rappellera* (Hachette Littératures), qui décrit l'univers impitoyable du monde du recrutement, cette diplômée d'une école de commerce a connu les stages, un premier job durant onze mois, puis trois ans de chômage... Elle se voyait cadre sup dans le marketing. Son expérience de l'entreprise puis des Assedic - et les 15 000 exemplaires écoulés de son essai - l'ont fait changer d'avis. **3a.** «Aujourd'hui, je suis freelance pour le journal interne de L'Oréal et c'est exactement ce qu'il me fallait, explique Sophie Talneau. J'échappe à la vie de bureau. Pas d'horaire fixe, pas de hiérarchie, pas de contrainte. Cela me permet d'avoir un peu de temps à consacrer à mon prochain roman.»

Lionel, lui, a 30 ans. Il est l'un des fondateurs du mouvement Génération précaire, qui, au-delà de son action pour la reconnaissance des stages, est un révélateur de l'état d'esprit de la jeunesse. Diplômé en droit, sciences politiques et gestion, il a décroché, il y a cinq ans, un stage qui devait déboucher sur un CDI. On le lui avait promis. Il a finalement signé un CDD d'un mois puis s'est retrouvé au chômage à 25 ans. Lui aussi est atteint du syndrome jeune. Assis dans un café bobo de l'Est parisien, Lionel raconte sa frustration : **3b.** *«J'ai été confronté au cynisme des entreprises classiques. Aujourd'hui, j'ai arrêté de chercher un CDI et je me concentre sur le secteur associatif. La concurrence y est tout aussi forte, les salaires sont moins élevés, mais, au moins, j'y trouverai un sens à ce que je fais.»*

Mais qui sont ces jeunes qui défilent dans les rues pour clamer haut et fort leur opposition au contrat première embauche (CPE) de Villepin ? Des désabusés inadaptés aux règles de l'entreprise ? Des fainéants qui ignorent le sens du mot «travail» ? **3c.** *Le poids des préjugés est tel que jeunes et entreprises semblent vivre dans des camps retranchés, s'ignorant l'un l'autre sauf en cas de force majeure : nécessité de renouveler les effectifs pour les uns, besoin de gagner sa vie pour les autres.* La jeunesse de 2005 serait-elle plus effrayante pour l'entreprise que celle des années 1970 ? *«Les jeunes voudraient consommer tout de suite, arriver à des niveaux de salaire élevés [...]. En même temps, ils refuseraient toutes contraintes d'horaire, de discipline, d'engagement vis-à-vis de la société, tandis que l'argent ne serait plus d'un attrait suffisant pour leur permettre d'accepter certaines conditions de travail.»* Cette citation à la résonance si actuelle date de... 1972 ! Elle est extraite d'une très sérieuse étude, publiée par Entreprise & Personnel, un centre de ressources et de conseils spécialisé en ressources humaines. De quoi tordre le cou à quelques a priori...

Nombre de sociologues ont cherché à décrypter cette jeunesse des années 2000. Dans *La Mosaïque des générations* (Eyrolles), le sociologue Jean-Luc Excousseau qualifie de **3d.** *«momos» - «mobiles moraux» - les jeunes nés entre 1968 et 1978. Mobiles car précaires, ils sont plus mercenaires qu'employés. Mais ils sont également moraux, adeptes des comportements dits «citoyens». Les «momos» sont entrés sur un marché du travail marqué par la morosité. Pas question de sacrifier leur vie personnelle sur l'autel de la réussite professionnelle. Jean-Luc Excousseau appelle les plus jeunes, nés entre 1979 et 1990, les «yoyos», les «young yobos», ou jeunes roublards. Ils sont encore peu nombreux sur le marché, mais l'auteur les présente comme de véritables enfants terribles : «20% des effectifs, 80% des problèmes !» Bercés, dès le biberon, par les jeux vidéo et la mode du zapping, les yoyos vivent dans le virtuel et sont loin - très loin - des contraintes de l'entreprise.*

Facile et plaisante, cette grille de lecture risque de décourager les recruteurs de tout poil qui vont embaucher des «momos» ou des «yoyos» ... D'ailleurs, leur avis sur la question est déjà tranché. *«Il y a dix ans, lorsqu'on entrait chez nous, on était prêt à se sacrifier, à bouger dans le groupe lorsque le chef le demandait, souligne Elisabeth Valadeau, responsable de la gestion des carrières chez Philips France, où la moyenne d'âge atteint 29 ans. Ça n'est plus le cas : la nouvelle génération est plus casanière.»*

3e. Si, de tout temps, jeunes et entreprises ont eu des différends, il existe bel et bien, derrière les clichés, une nouvelle donne. D'abord, les jeunes du XXI^e siècle ont grandi dans une société de l'information et de la communication. Le choix est leur religion ; leur credo est d'«être acteur de sa vie». D'où un rapport à l'entreprise fondé sur le «donnant-donnant». «Ils ont des exigences nouvelles en termes de confort et de style de vie, affirme Chantal Notarianni, responsable du développement des ressources humaines chez Orange Distribution. Ils entrent chez nous pour ce qu'ils vont en retirer. Ils savent qu'ils ont des droits et entendent les faire respecter. C'est d'abord les droits, puis les devoirs.»

3f. Autre changement profond : les jeunes n'ont jamais été tant confrontés à la précarité. *«Ils ont vécu les plans sociaux des années 1990 par procuration, rappelle Mickaël Hoffmann-Hervé, directeur de l'Académie des managers, un club de réflexion et de conseils aux dirigeants. Pour eux, l'entreprise n'est plus une providence. Ils ne sont pas dupes.»* **3g.** Cette conscience du chômage de masse et de la fin du mythe de l'entreprise paternaliste a poussé les jeunes à miser de plus en plus sur les études. *«J'ai décroché des diplômes parce qu'ils étaient censés être ma garantie antichômage, raconte Lionel, de Génération précaire. Aujourd'hui, j'ai entre les mains des assignats sans valeur et je survis grâce aux Assedic.»*

Le Monde - 09.02.2006

3a-3b. De nos jours, les jeunes actifs ont recours à de nouvelles formes de travail.

3c. Jeunes d'aujourd'hui et entreprises : deux mondes bien éloignés l'un de l'autre avec un seul point de rencontre, l'intérêt.

3d. Deux catégories de jeunes actifs :

- les «momos» d'une part, les plus marqués par la précarité, privilégient la vie privée, et
- les «yoyos», d'autre part, jeunes astucieux, issus de la société de l'information et de la communication, ignorent les exigences du monde de l'entreprise.

3e. Bombardés, à chaque instant, par une multitude d'informations et élevés dans une société de la communication, les jeunes ont un maître-mot : «choisir».

3f. La précarité de l'emploi constitue pour eux une menace permanente, tout comme l'Épée de Damoclès.

3g. Les jeunes ont investi dans les études pour pouvoir, éventuellement, remédier au fléau du chômage.

B. ÉCRÉMAGE (Re-groupement d'idées et axes d'orientation)

Le défi des jeunes consiste à combiner l'emploi précaire et les choix personnels (groupe A)

2e. Les jeunes vivront, a fortiori, les répercussions des bouleversements mondiaux.

3a-3b. De nos jours, les jeunes actifs ont recours à de nouvelles formes de travail.

3c. Jeunes d'aujourd'hui et entreprises : deux mondes bien éloignés l'un de l'autre avec un seul point de rencontre, l'intérêt.

3d. Deux catégories de jeunes actifs :

- les « momos » d'une part, les plus marqués par la précarité, privilégient la vie privée, et communication,
- les « yoyos », d'autre part, jeunes astucieux, issus de la société de l'information et de la communication, ignorent les exigences du monde de l'entreprise.

3e. Bombardés, à chaque instant, par une multitude d'informations et élevés dans une société de la communication, les jeunes ont un maître-mot : « choisir ».

3f. La précarité de l'emploi constitue pour eux une menace permanente, tout comme l'Épée de Damoclès.

3g. Les jeunes ont investi dans les études pour pouvoir, éventuellement, remédier au fléau du chômage.

Pour lutter contre le chômage, il faut élaborer des projets innovateurs et audacieux (groupe B)

1a. Le « contrat d'évolution » avantage les chômeurs en formation et à la recherche d'emploi.

1d. En particulier, pour apporter une solution valable au problème du chômage, il faut des travailleurs qualifiés cherchant un poste dans les entreprises.

1e. La formation des travailleurs et leur engagement pour trouver du travail sont deux opérations d'utilité publique.

1f. Pour ce faire, il vaudrait mieux tenter une restructuration du système de travail où la collectivité doit être le patron en dernière instance de tous les actifs.

Les démarches politiques ne sont pas à la hauteur des circonstances (groupe C)

1b.-1c. Les partis politiques adoptent des mesures antichômage dont l'efficacité est incertaine.

1g. Le manque d'innovation et d'engagement des politiciens amènent à une stagnation sociale.

2d. Toutefois, la volonté d'affronter les urgences du monde relève de la force motrice de toute action/initiative.

L'humanité sera tourmentée par de grands bouleversements (groupe D)

2a. L'humanité doit relever de vrais défis économiques, politiques, sociaux et climatiques.

2b. De plus, elle subira les effets néfastes du développement matériel démesuré.

2c. Et elle s'apercevra jour après jour que mondialisation du marché ne rime pas avec démocratie universelle.

D. PLAN (Étapes à développer)

Thème : La précarité des jeunes arrivant sur le marché du travail

Raisons : Les jeunes se heurtent aux difficultés d'entrer dans un monde de travail qui leur demeure totalement clos.

Arguments :

• Les jeunes sont confrontés à un véritable parcours du combattant ce qui les a poussés à trouver des modes d'adaptation

→ - afin de se sortir d'une situation inextricable.

• Les jeunes aujourd'hui sont en décalage avec le monde de l'entreprise et du travail,

→ - car ils n'ont rien à voir avec les générations passées.

• À la différence de leurs aînés, ils sont beaucoup plus enclins à chercher à mener une vie aux conditions plus qualitatives,

→ - car ils sont plus exigeants.

Conclusion : C'est ce qui pousse les jeunes à penser que la société a créé un chômage de masse qui ne peut être résorbé que grâce aux aides gouvernementales.

D. DISTILLATION (Balisage d'idées écrémées et du plan)

1. De nos jours, la précarité de l'emploi, voire le chômage hantent le marché du travail et frappent inexorablement la jeunesse contemporaine diplômée ou/et en formation.

(2e, 3f → groupe A)

2. Malgré l'infrastructure technologique et matérielle et les propositions de réforme vitales pour le dénouement du problème, on bute contre un obstacle infranchissable/à vaincre, la veulerie politique.

(1a, 1d, 1e, 1f → groupe B), (1b-c, 1g, 2d → groupe C)

3. À l'échelle mondiale, les enjeux politico-économiques, culturels et écologiques servent de cadre où se déploie l'effort intense des jeunes à se faire une place dans la société.

(2a, 2b, 2c → groupe D)

4. Or, pour s'adapter face à un marché fermé conditionné par les normes de la mondialisation, les jeunes créent leur propre emploi, s'investissent dans le secteur associatif et abandonnent tout modèle stéréotypé.

(3a-b, 3g → groupe A)

5. La jeunesse a évolué de sorte que les jeunes sont aujourd'hui en déphasage avec le monde de l'entreprise et que l'on peut parler des Momos (mobiles moraux) et des Yoyos (jeunes roublards).

(3c, 3d → groupe A)

6. Bref, les jeunes sont moins intéressés par l'appât du gain que par des conditions de vie qualitatives, refusent les contraintes et prétendent être l'acteur de leur vie.

(3e, 3d → groupe A)

E. REFORMULATION (Synthèse d'idées)

Le problème de la précarité des jeunes arrivant, à l'heure actuelle, sur le marché du travail est un sujet extrêmement préoccupant. Les difficultés auxquelles sont confrontés les nouveaux accédants à la recherche d'un emploi font l'unanimité. En fait, les jeunes doivent subir un véritable parcours du combattant, aussi ont-ils trouvé des modes d'adaptation pour se sortir d'une situation inéluctable. Cette jeunesse qui n'a plus rien à voir avec celles des générations passées évolue et est en parfait décalage avec le monde de l'entreprise et du travail en général. Puis, enfin, les nouvelles exigences de ces trentenaires portés par des revendications n'ont absolument aucune mesure avec celles de leurs parents. Leur quête-credo, c'est de mener une vie régie par des conditions de qualité (qualitatives). Finalement, il existe un véritable problème de fond. Mais les jeunes sont maintenant conscients que la société a créé un chômage de masse qui ne peut, hélas, être résorbé que grâce aux aides gouvernementales.

F. PRODUCTION ÉCRITE PROPOSÉE (Développement final)

ESSAI : ARTICLE

LE CREDO DES JEUNES : ÊTRE ACTEUR DE SA VIE

Le marché de l'emploi désigne aussi bien la situation de l'emploi dans une économie, qu'un secteur d'activité mettant en relation ceux qui offrent leur temps de travail (les salariés) et ceux qui proposent ce service (les entreprises) pour déboucher sur une production d'un service ou la manufacture d'un produit.

Bien que de nombreux efforts soient déployés pour rétablir les conditions de travail enviables qui ont prévalu durant les dernières décennies d'après guerre appelées années de la reconstruction, force est de constater que le chômage s'est développé en touchant de plus en plus de catégories sociales, quel que soit l'âge, et le niveau d'études, et ce sans distinction de région ou de secteur d'activités.

Les plus jeunes sont d'autant plus affectés par cette désorganisation et par le rétrécissement des possibilités d'embauche, puisqu'ils sont les derniers arrivés sur le marché de l'emploi. En effet, le monde du travail leur est, plus qu'aux autres, fermé en raison des nouveaux modes de production et du développement de la mondialisation.

Or, les jeunes générations prêtes à travailler ont à cœur de trouver une place dans la société, grâce à un emploi décent, et à des conditions de travail qui satisfont pleinement leur existence. Le travail est synonyme de gains, facteurs de reconnaissance sociale, et d'indépendance.

Mais à la limite, ils se moquent pas mal des contrats que leur proposent les politiques qui s'évertuent à trouver des appellations aussi démagogiques les unes que les autres, à partir du moment où ils sont sûrs après de longues années d'études, et de formation d'entrer enfin dans la vie active. Le chômage reste leur bête noire, car être chômeur est ressenti comme une forme d'exclusion, comme si la vie active leur était

complètement fermée, comme si on les maintenait dans un état de soumission ou d'aliénation mentale ne leur permettant pas de devenir adulte avec toutes les assurances possibles.

De même, la peur de rester sans travail ou de perdre son travail sème le désarroi et l'incertitude dans un monde qui n'offre plus les mêmes espoirs de stabilité, et d'assurance d'une vie pleinement gérée, et où la donne économique internationale est en pleine mutation.

Il est vrai qu'ils sont de plus en plus nombreux à être confrontés à un sous-emploi maintenu par ces contrats à durée déterminée ou contrats précaires, à temps partiel. Dans ces conditions, ils sont poussés parfois à devoir accepter des postes par intérim ou des emplois aidés comme les contrats emplois solidarité... C'est ce qui laisse d'ailleurs à penser que la limite entre le chômage et le sous-emploi n'est plus tellement visible !

En vérité, on peut en effet s'imaginer que toutes ces mesures ne font qu'intensifier la précarité sociale ou n'ont comme résultat que de maintenir une main-d'œuvre facile et bon marché, qui ne pose pas de problème lors des licenciements, si nécessaire !

Par conséquent, c'est ce qui explique que le défi des nouvelles générations s'inscrit, désormais, dans une conquête fondamentale du marché du travail. Elle passe par une véritable démarche de combattant allant gravir, avec force et persuasion, les cimes escarpées et périlleuses défendues par les entreprises face auxquelles les jeunes restent méfiants et pleins de préjugés.

Il n'y a guère que les plus dégourdis ou peut-être les plus chanceux qui ont compris que le monde du travail bougeait à une vitesse grand V, et que s'ils voulaient décrocher une place bien rémunérée, ils devaient s'attacher à créer leur propre emploi, à susciter une demande ou alors à s'investir dans des milieux créateurs d'emplois comme, pourquoi pas, les associations à but non lucratif.

Dans tous les cas, il semblerait que l'innovation paye, que la flexibilité ou la mobilité soient facteurs de réussite et d'intégration sociale ! Que faut-il en penser ? Telle est la question. Seul l'avenir nous le dira !

Néanmoins, il est certain que nous ne sommes plus dans une optique sécuritaire, et que le mythe selon lequel on entrait dans une entreprise à 20 ans pour en ressortir à la retraite est totalement dépassé, sinon suranné. Il faut maintenant se dire que l'on peut être amené à changer plusieurs fois de poste, voire de métiers, dans sa vie professionnelle. (690 mots)

EDITIONS TEGOS

**Voutsina 39
155 61 Holargos
Athènes - Grèce**

Tél. & Fax. (+30) 210 65 20 212

Mail : ktegos@yahoo.fr

Site : www.editionstegos.com

Conception de couverture : Constantin Tegos

Copyright © - C. TEGOS -  - Tous droits réservés